Rotary
Région 14

Rotary IMPACT - RISE

Présentation du programme de mentorat

L'objectif du mentorat de RISE est de soutenir des porteurs de projet, ayant été sélectionnés à l'issue de leur participation à Rotary IMPACT.

Les missions et rôles des mentors du RISE sont :
Proposer un accompagnement personnel, humain, volontaire et bénévole adapté à la phase précoce du développement du projet jusqu'à la création de l'entreprise.
Le mentorat est un engagement personnel et libre. Le mentor apporte des conseils et offre son accompagnement sans aucune rémunération. Il s'engage à ne pas tirer profit financier ni de lier des relations commerciales dans le cadre de ses activités commerciales pendant son action de mentorat.

L'accompagnement doit se dérouler dans un esprit de réciprocité et de sincérité en vue de développer un échange interactif entre le mentor et le mentoré, un partage de compétences et d'expériences dans un objectif gagnant-gagnant. C'est un engagement mutuel entre mentor et mentoré.

Le mentor aide le candidat à avancer dans son projet en le questionnant et en lui donnant un retour bienveillant le plus objectif possible.

Le RISE coordonne le programme de mentorat et en est le référent pour l'exécution de ce présent programme.

Engagement du mentor :

- Le mentor ne recevra aucune contrepartie financière de la part du candidat ou du ROTARY en échange de sa mission et de ses conseils.
- Le mentor et le mentoré devront prendre le mentorat de façon sérieuse et responsable : être assidu, préparer les rendez-vous (ordre du jour, préparation des documents et des chiffres, liste des points à discuter), être respectueux l'un envers l'autre, et créer un partenariat constructif.
- L'entrepreneur et son mentor s'engagent à respecter la confidentialité de leurs échanges. (RGPD)
- Le mentor s'engage à respecter la confidentialité sur la propriété intellectuelle de l'entreprise. (INPI)
- Le mentor devra éviter les situations de conflit d'intérêt et respecter les principes et engagements réciproques de la charte de déontologie.
- Le binôme mentor et mentoré s'établit sur une relation de confiance et de franchise.
- Le mentor n'est ni un coach, ni un conseil. Il joue un rôle « d'observateur extérieur ».
- Le mentor permettra d'aider l'entrepreneur à le placer dans une réflexion au-delà du travail courant et des « urgences » du quotidien pour faire ressortir les points faibles/forts de son projet et de son business model.

Condition d'accès au programme :
Le mentor est un membre du Rotary International. Il a choisi librement de participer à l'action RISE.
Le porteur de projet a été sélectionné sur dossier et sur présentation de dossier lors du séminaire Rotary IMPACT.
Le mentor et le porteur de projet ont co-signé la charte de déontologie et ses engagements réciproques.